

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHANCIA
du Lundi 27 JUIN 2016 à 19 H 00

PRESENTS : GUICHON Gilles, FLORYSZCZAK Christelle, BLADE Anne, BELZUZ Jean-Claude, ROY Josiane, MEYNET Francine, BONIN Robert

ABSENTS EXCUSES : PIQUET Serge, BORGHINI Yves, FERNANDES Raoul, SIBELLAS Christophe

SECRETAIRE DE SEANCE : ROY Josiane

Le Quorum est atteint.

La séance est ouverte à 19h05.

Approbation à l'unanimité du conseil du 30 Mai 2016.

PROTECTION CIVILE DES ELUS

Monsieur Le Maire présente le projet de contrat « Responsabilité personnelle des élus » du groupe AXA,

Monsieur Le Maire propose de reporter le vote au prochain conseil pour apporter certaines précisions sur le montant de la cotisation annuelle.

MISE EN PLACE DU TERMINAL DE PAIEMENT ELECTRONIQUE AU CAMPING

Afin de répondre à la demande de la clientèle au camping et pour limiter les encaissements en espèce, Monsieur Le Maire souhaite la mise en place d'un TPE en location saisonnière,

Coût du prestataire : **45 € pour les droits d'entrée et 22 € HT mensuel + Commissions variables en fonction du montant de l'opération.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de la mise en place du TPE au camping,

AUTORISE les encaissements par CB sur la Régie Camping

SIDEC : ASSISTANCE TECHNIQUE-JURIDIQUE-ADMINISTRATIVE

Vu la visite du SIDEC en date du 03 Juin 2016,

Vu la décision de demander une assistance pour l'aménagement de l'accessibilité du restaurant de la plage,

Vu la proposition de Monsieur le Maire de retenir le SIDEC pour une Mise À Disposition de Services,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

RETIENT la proposition de Monsieur le Maire et accepte la Mise À Disposition de Services du SIDEC pour l'opération visée ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document à cet effet.

PREND ACTE que l'estimation prévisionnelle des frais (hors champ de TVA) qui seront à rembourser au SIDEC pour cette Mise À Disposition de Services s'élève à **1 139 €**.

PRECISE que la dépense correspondante sera comprise dans le financement de l'affaire citée en référence.

DM COMMUNE : APUREMENT 203 ETUDES TRAVAUX RESTAURANT

A la demande de la Trésorerie de Moirans, les études inscrites au compte 203 sont obligatoirement à apurer au vu de leur ancienneté de la façon suivante :

TITRE au 203 pour 16745.27 €

MANDAT au 2131 pour 16745.27 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE la décision modificative au budget principal pour **16745.27 €**

DEVIS ACCESSIBILITE

Vu le dépôt de l'agenda accessibilité à La Préfecture en date du 17/11/2015,

La 1ère tranche des travaux est l'accès à La Mairie des personnes en situation de handicap,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de retenir le devis de la société EO GUIDAGE (Champagne-au-Mont-d'Or) pour un coût de **2079.80 € HT soit 2496.56 TTC.**

DEVIS ABRIBUS

Vu le projet d'implantation d'un Atribus au point de montée « Rue du Jura », après étude des différents devis,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré : 6 voix pour et 1 abstention

- **DECIDE** de choisir le devis de l'Entreprise GUILLEMIN (Montcusel) pour un coût de **4580.50 € HT soit 5496.60 TTC**
- **PRECISE** que le projet sera financé à hauteur de **2 000 €** par La Direction Départementale des Transports.

DEMANDE DE SUBVENTION « Amende de Police »-Sécurité RD 60

Monsieur le Maire expose au conseil le projet des aménagements pour la sécurisation de la route RD 60. Il propose donc de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération suivante :

Aménagement de sécurité sur la RD 60. Le coût de cette opération est de **3621.41 € HT soit 4345.69 TTC**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de réaliser les travaux d'aménagement de sécurité sur la RD 60 pour un coût de **3621.41 € HT soit 4345.69 TTC** auprès de la Société SIGNAUX GIROD (Morez)

AUTORISE le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée.

ACHAT VEHICULE UTILITAIRE

Afin de limiter les déplacements de l'agent communal avec le Tracteur, Monsieur Le Maire présente le projet d'achat d'un véhicule utilitaire d'occasion de type PARTNER II 1.6L HDI 75 CV au prix de 6500 TTC du Garage Claude (Dortan)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE l'achat du véhicule utilitaire pour un coût de **5416.67 € HT soit 6500 TTC.**

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les documents relatifs à l'acquisition.

CHOISIT l'assurance du GAN pour un montant de **425.78 € annuel.**

ACHAT DEFIBRILLATEUR

Monsieur Le Maire propose d'acquérir un défibrillateur pour La Commune et rappelle l'obligation légale à compter du 01/01/2017,

Le projet sera présenté au prochain conseil après demande de devis soit en location ou à l'achat compte-tenu de l'obligation de maintenance de l'appareil.

LOCATION SALLE DES FETES

Monsieur Le Maire présente les demandes de location de la salle des fêtes,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTTE les demandes de location aux dates suivantes :

- **13 Juillet** au tarif en vigueur
- **WE 5/6 Août** au tarif en vigueur
- **WE 3/4 Septembre** au tarif en vigueur

QUESTIONS DIVERSES

MANIFESTATION 9/07 : Les Amis du Four organisent une soirée Repas. A cette occasion, La Commune prend en charge la mise en place de Toilettes et participera à l'organisation de la manifestation.

VALORISATION DU LAC DE COISELET : Suite à la réunion de travail en date du 16/06, un projet de développement et d'aménagement est évoqué. Une prochaine réunion sera fixée en présence de la CCHB.

PROJET LA RAVIERE : Un RDV est programmé avec EUROVIA le 30/06 à 18h00 pour évoquer la réfection de la route au Lotissement.

La séance est levée à 20 heures 20.